Madame la Ministre,

Je vous écris pour vous faire part de mon opposition au projet de loi assurant la gouvernance responsable des ressources énergétiques au Québec (PL-69).

Au Québec, 1 ménage sur 7 n’arrive pas à payer sa facture d’électricité ou y parvient au détriment d’autres besoins de base. Pourtant, le PL69 ne propose aucune mesure concrète de lutte contre la précarité énergétique. Au contraire, s’il est adopté tel quel, la situation va s’aggraver. Encore plus de personnes devront se priver de médicaments, n’arriveront pas à manger à leur faim ou à acheter le matériel scolaire nécessaire à la réussite de leurs enfants, par exemple, pour payer leur facture d’électricité.

Le PL69 fait des tarifs d’électricité le principal mode de financement de la transition énergétique. C’est profondément injuste et régressif. S’il est urgent de décarboner l’économie, mener une transition énergétique qui laisserait des gens en plan serait un échec majeur. Le développement économique ne doit pas se faire au détriment de la santé de la population.

De plus, le PL69 ouvre la porte à la privatisation de la production de l’électricité. Parce que l’électricité est un service essentiel, c’est important qu’elle reste publique et abordable.

L’avenir de l’énergie au Québec est important. Il ne doit pas être décidé en vase clos. Pour s’assurer que les questions de justice sociale soient prises en compte, il faut un véritable débat public auquel tout le monde peut participer.

L’accès à l’énergie est un droit humain fondamental. Le gouvernement doit agir pour que personne au Québec ne soit privée d’électricité dans son logement pour des raisons de pauvreté.

Pour toutes ces raisons, et parce que l’électricité est un service essentiel, le projet de loi tel que présenté doit être abandonné. Je compte sur vous pour défendre un meilleur accès à l’énergie ainsi que des tarifs plus justes.

Cordialement,

Votre nom :

Signature :